



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 153 767
A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 85200003.3

(51) Int. Cl.³: A 63 H 19/24

(22) Date de dépôt: 03.01.85

(30) Priorité: 24.01.84 IT 6707384

(71) Demandeur: Follis, Carlo Filippo
Via Ivrea 2
Chivasso (TO)(IT)

(43) Date de publication de la demande:
04.09.85 Bulletin 85/36

(72) Inventeur: Follis, Carlo Filippo
Via Ivrea 2
Chivasso (TO)(IT)

(88) Date de publication différée du rapport de
recherche: 25.11.87

(74) Mandataire: Bovi, Michelangelo
Corso Vittorio Emanuele II, n. 74
I-10121 Torino(IT)

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB LI LU NL SE

(54) Appareils et circuits électriques correspondants, destinés spécialement aux trains électriques en miniature à deux rails à courant continu pour la propulsion du matériel roulant sans problèmes de polarité dûs à des tracés déterminés.

(57) Appareils et leurs circuits électriques, destinés spécialement aux trains électriques en miniature à deux rails à courant continu pour la propulsion du matériel roulant sans problèmes de polarité dûs à des tracés déterminés.

RAPPORT PARTIEL
DE RECHERCHE EUROPEENNE

qui selon la règle 45 de la Convention sur le brevet européen est considéré, aux fins de la procédure ultérieure, comme le rapport de recherche européenne

Numéro de la demande

EP 85 20 0003

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl 4)
X	DE-A-2 124 875 (A. HADDAD) * Figures 1,4; page 3, ligne 19 - page 4, ligne 19; page 7, paragraphe 2 *	1,2	A 63 H 19/24
Y	---	3	
Y	DE-A-1 603 588 (J. SCHEYTT) * Figures 1,2; page 2, ligne 25 - page 3, ligne 6, lignes 10-21 *	3	
A	---	1	
A	DE-A-2 654 458 (F. KUTTER) -----		

DOMAINES TECHNIQUES
RECHERCHES (Int. Cl 4)

A 63 H

RECHERCHE INCOMPLETE

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen n'est pas conforme aux dispositions de la Convention sur le brevet européen au point qu'une recherche significative sur l'état de la technique ne peut être effectuée au regard d'une partie des revendications.

Revendications ayant fait l'objet de recherches complètes: 1-3

Revendications ayant fait l'objet de recherches incomplètes:

Revendications n'ayant pas fait l'objet de recherches: 4-6

Raison pour la limitation de la recherche:

Description et revendications 4 à 6 obscures.

Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
La Haye	12-08-1987	VEREECKE
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant	